



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

**DU COMITÉ DE PARIS DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER**

**18 avril 2023**



# RÉSOLUTIONS

# RÉSOLUTIONS

## Première résolution : Approbation du procès-verbal de l'AG du 20 avril 2022

L'Assemblée Générale adopte le procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 20 avril 2022.



# RÉSOLUTIONS

## Deuxième résolution : Approbation du rapport d'activités et des comptes de l'exercice 2022

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport d'activités, du rapport financier et des rapports établis par le Commissaire aux comptes, approuve les opérations qui y sont décrites et les comptes de l'exercice 2022 et donne quitus au Président et au Trésorier pour leur gestion.



# RÉSOLUTIONS

## Troisième résolution : Affectation du résultat de l'exercice 2022 et répartition des réserves

L'Assemblée générale décide d'affecter le résultat excédentaire de l'exercice 2022 d'un montant de 2 631 143,59 € dans le Fonds de réserve Missions Sociales.

Après imputation du résultat, les « fonds associatifs » et de réserves se présentent de la façon suivante :

✓ Fonds Associatifs (legs Duquesne)	= 2 044 814,15 €
✓ Fonds Associatifs (legs Sain)	= 80 173,96 €
✓ Fonds Associatifs Statutaires (article 12)	= 1 042 615,00 €
✓ Fonds de réserve Générale	= 1 726 059,20 €
✓ Fonds de réserve Missions Sociales	= 6 091 304,60 €
<b>Total</b>	<b>= 10 984 966,91 €</b>



# RÉSOLUTIONS

## Quatrième résolution : Approbation du budget 2023

L'Assemblée Générale approuve et vote le budget 2023 tel qu'il vient d'être présenté.



# RÉSOLUTIONS

## Cinquième résolution : Election d'administrateur

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'administration, élit comme administrateur le Dr Alain Fourquet dont le mandat prendra fin en 2029.



# RÉSOLUTIONS

## Sixième résolution : Election d'administrateur

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'administration, élit comme administrateur Monsieur Michel Hubert dont le mandat prendra fin en 2029.





# RÉSOLUTIONS

## Septième résolution : Election d'administrateur

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'administration, élit comme administrateur le Dr Philippe Le Bras dont le mandat prendra fin en 2029.



# RÉSOLUTIONS

## Huitième résolution : Pouvoirs pour l'exécution des décisions de l'Assemblée Générale ordinaire

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal des présentes délibérations pour faire toutes déclarations et remplir toutes formalités d'enregistrement, dépôt, publicité ou autres.

